



## Service de rééducation post réanimation à orientation neurologique (SRPR)



### ★ Qu'est-ce qu'un SRPR à orientation neurologique ?

Le SRPR est une unité hospitalière de soins de rééducation qui prend en charge directement et exclusivement en sortie de réanimation ou de soins intensifs des patients nécessitant un travail de rééducation et réadaptation mais dont la charge en soins et l'instabilité rendent impossible leur transfert en soins de suite et de réadaptation (SSR). Ces structures peuvent être polyvalentes ou orientées spécifiquement vers les déficiences neurologiques ou respiratoires, définissant des SRPR neurologiques, respiratoires ou mixtes. Les SRPR sont un véritable maillon intermédiaire entre les unités de réanimation/unités de soins intensifs et les SSR.

### ★ Public cible

Les personnes prises en charge dans un SRPR neurologique sont caractérisés par des déficiences associées, l'importance de la charge en soins et les dispositifs médicaux, la dépendance et le besoin en rééducation.

La typologie de patients correspond à

- Des patients cérébrolésés à la suite d'un coma et caractérisés par une stabilisation en cours de leur état médical, l'association de déficiences graves de l'appareil neurologique et des grandes fonctions vitales ainsi que par la fréquence des dispositifs médicaux ;
- Des patients avec une lésion médullaire caractérisés par une très lourde charge en soins, en particulier tétraplégiques haut (au-dessus de C4) ventilés, tétraplégiques trachéotomisés ou paraplégiques à complication respiratoire.

### ★ Modalités d'accès

L'admission, par le logiciel [Via-Trajectoire](#) : module sanitaire (source : [trajectoire.sante-ra.fr](#)), a exclusivement lieu directement au décours d'un séjour dans un service de réanimation ou une unité de soins intensifs, sans transit par un service de court séjour.

### ★ Missions /activités

Les missions du SRPR neurologique :

- Favoriser le meilleur niveau de récupération neurologique par un programme de réduction et de réadaptation ;
- Maintien de la stabilité des fonctions vitales ;
- Prévention des complications médicales dont celles dues à l'alitement prolongé ;
- Surveillance, dépistage et traitement des complications respiratoires, neurologiques et neuro-orthopédiques ;
- Sevrage des dispositifs médicaux, en particulier de la ventilation ;
- Evaluation de l'éveil par des procédures cliniques standardisées et l'accès aux évaluations physiologiques et neuroradiologiques.

Le SRPR prend en charge des patients de réanimation du site, mais n'est pas l'aval exclusif de cette réanimation et un partenariat avec d'autres réanimations est mis en place.

### ★ Intervenants professionnels

Les compétences qui peuvent être disponibles au sein du SRPR neurologique : médecin MPR, réanimateur, cadre de santé coordinateur, infirmier, aide-soignant, kinésithérapeute, orthophoniste, ergothérapeute, psychomotricien, psychologue, neuropsychologue, assistant social...

### ★ Autorité, financement et coût pour l'utilisateur

L'autorisation de fonctionnement du SRPR est délivrée par l'Agence Régionale de Santé (ARS).  
Le financement du fonctionnement du SRPR relève principalement de la tarification à l'activité (T2A).  
Les frais d'hospitalisation de l'utilisateur sont pris en charge par l'assurance maladie et les mutuelles ou complémentaires santé, et le forfait hospitalier est pris en charge par les mutuelles ou complémentaires santé.

### ★ Références juridiques

Instruction N° DGOS/R1/DSS/DGCS/DSR/2019/28 du 06 février 2019 relative à l'appel à projets auprès des ARS pour la modernisation des structures sanitaires et médico-sociales destinées à la prise en charge des accidentés de la route.



#### Pour en savoir plus

- [Rechercher un SRPR neurologique en Ile de France dans l'annuaire de l'offre handicap neurologique](#) (annuaire en cours de peuplement)
  - [Cartographie des SRPR en Ile de France](#) (source : crftc.org)
- [\\*Guide d'utilisation de l'annuaire](#)

